

Des crépidules aux moules, il n'y aurait qu'un pas

Marie Feuvrier, présidente de l'association Apeme (1) se réjouit de l'élan décisif donné à la valorisation des crépidules à Cancale.

« Par contre, proteste-t-elle, nous ne pouvons accepter que les conchyliculteurs fassent porter la responsabilité de leur dissémination et de leur prolifération sur tout le littoral français au Débarquement des bateaux américains en Normandie, le 6 juin 44. Ce coup marketing [...] permet de détourner l'attention de pratiques conchylocoles qui ont conduit à l'introduction de multiples espèces marines invasives, pratiques que les conchyliculteurs ne veulent pas changer au péril, à terme, de l'existence de leurs propres activités.

Il en va de même concernant la réduction des quantités et de la qualité

des moules commercialisables de la baie du Mont-Saint-Michel. Avec l'industrialisation à outrance de leurs activités, les mytiliculteurs concourent à la production de près de 24 000 tonnes de moules par an : ils n'en commercialisent que 10 000 tonnes. Le reste, 14 000 tonnes environ, ce sont en majorité des moules sous-taille et les moules sur cordes, en excès, qui n'ont pas été enroulées sur les pieux. Les crépidules ont bon dos !

Le projet de moules sur filières n'est donc pas justifié. Pour nous : l'avenir des moules, c'est dans la baie, grâce à des pratiques professionnelles écologiquement responsables ! »

(1) Association pays d'Émeraude mer environnement.

OF • page ST Nalo - 20-04. 2014.